

Strasbourg, le 4 juin 2024

Décision de Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg, concernant la délégation « petite enfance et parentalité »

« J'ai décidé de suspendre Soraya Ouldji de ses fonctions d'adjointe à la maire de Strasbourg. Je tire ainsi les conséquences politiques d'une perte de confiance vis-à-vis de mon adjointe en charge jusqu'à présent de la petite enfance et de la parentalité. Je prends également acte de sa volonté de démissionner de ses fonctions d'ajointe à la maire.

L'exécutif municipal poursuit son action résolue en faveur de la transformation écologique et sociale du territoire. Les politiques de la petite enfance et de parentalité sont une priorité. J'en assurerai moi-même le suivi ces prochaines semaines. »

Jeanne Barseghian, maire de Strasbourg.

